

Pouvoir d'emprunt

le gouvernement à voir la façon dont il fonctionne. Quelques centaines de millions de dollars ou quelques centaines d'années ici et là, ça n'a pas grande importance aux yeux du gouvernement, mais je remercie le député pour cette précision. Le principe reste valable. Les gens en avaient assez de verser de l'argent à la Couronne et de ne pas avoir leur mot à dire sur la façon dont il était employé. Les choses n'ont pas changé, puisque la raison d'être de toute cette institution, c'est que le gouvernement lui rende compte de ses dépenses.

Plus les gouvernements empruntent, plus il est difficile, par la force des choses, d'obtenir qu'ils rendent compte de leurs dépenses. Nous sommes en quelque sorte appelés à nous prononcer tous les quatre ans sur une multitude de questions, depuis les méthodes et les multiples transactions internes de toute sorte du ministère des Postes, en passant la politique étrangère, jusqu'aux modes de transport, et le reste. Ce qui arrive, c'est que beaucoup de ces décisions s'affaiblissent à la longue. D'habitude, d'électeur n'a droit qu'à un seul vote tous les quatre ans pour faire savoir ce qu'il pense des résultats que le gouvernement a obtenus dans tous ces domaines.

Je dirai qu'en tant que députés de l'opposition nous manquons vraiment de moyens pour forcer le gouvernement à justifier ses dépenses. Nous savons comment fonctionne le système des comités. Je siège ici depuis près de deux ans, et c'est assez pour savoir ce qui arrive lorsque un comité de la Chambre est saisi du budget. Les députés de l'opposition y ont beaucoup moins de moyens d'obliger le gouvernement à justifier ses dépenses. Par ailleurs, notre rôle de députés chargés de représenter nos électeurs et d'obliger le gouvernement au pouvoir à rendre compte de la façon dont il utilise l'argent de nos impôts s'y trouve considérablement affaibli.

Ce qui me préoccupe, comme beaucoup de députés de ce côté-ci de la Chambre, c'est que nous n'arrivons plus à répondre de la façon dont le gouvernement dépense son argent et que l'on nous demande d'accorder aveuglément un pouvoir d'emprunt au gouvernement sans que celui-ci ne nous donne la moindre idée de ce qu'il compte en faire. Nous ne voulons pas que le gouvernement nous rende compte de ses projets de dépenses dans le menu détail, mais il serait agréable d'avoir une idée générale.

Je me dois d'être d'accord avec le député de Hamilton Mountain (M. Deans) quand il met en doute certaines méthodes de dépense du gouvernement. Je demande au gouvernement d'accorder la priorité à des investissements à caractère d'infrastructure ou à des investissements qui permettraient aux citoyens d'accroître leur productivité. Ce sont des investissements qui rapporteraient. Le gouvernement n'en a nullement manifesté l'intention.

En fait, une des principales dépenses du budget, ce sera le paiement des intérêts sur la dette publique. Ce projet de loi ne nous permet pas d'espérer que ce fardeau sera allégé. Dans les dernières prévisions budgétaires, j'au lu qu'environ 11 milliards du budget en cours serviront à payer les intérêts sur la dette publique, ce qui est abominable.

Je ne pense pas qu'il y ait quelqu'un d'entre nous qui puisse parler de millions et de milliards de dollars et réussir à bien faire comprendre ce que cela représente. J'ai entendu des députés tenter de le faire en parlant de billets de banque mis bout à bout, et ce genre de choses. Mais ramenés à de simples proportions, tous ces milliards signifient qu'un dollar sur

quatre, que le gouvernement percevra en impôts auprès des contribuables, servira à payer les intérêts sur la dette antérieure. Ce dollar ne servira pas à financer le moindre programme. Je vois ici ce soir le ministre des Transports (M. Pepin). Ce dollar ne l'aidera pas à résoudre le problème des transports dans l'ouest du Canada. Il ne servira pas à construire de nouvelles installations pour la population de l'est du Canada. Je vois également le ministre de l'Agriculture. Ce dollar ne servira pas à financer la recherche agricole en vue d'aider les agriculteurs du pays à être plus productifs. J'ai pris connaissance de certains des récents discours où le ministre faisait le vœu que nous devenions plus autosuffisants au chapitre des aliments au lieu d'en importer. Ces 11 milliards de dollars, qui serviront à payer les intérêts de la dette antérieure du gouvernement, ne serviront à résoudre aucun des problèmes que le ministre de l'Agriculture a très bien identifiés et qui exigent une certaine attention. Voilà une chose que les contribuables canadiens ont le droit de savoir. Ils devraient savoir ce que le gouvernement se propose réellement de faire de ces 14 milliards.

Si le gouvernement avait le moins de l'intention de les dépenser pour accroître la productivité du pays, nous jugerions tous que cela en vaut la peine. Peut-être ne nous entendrions-nous pas sur les programmes auxquels ils seraient consacrés, mais nous nous entendrions néanmoins à reconnaître en principe qu'il s'agit d'une dépense valable puisqu'elle constitue un investissement qui devrait, comme on l'espère, rapporter des dividendes au pays. On ne nous a cependant rien dit de tel. Bien au contraire, en effet, le gouvernement demande simplement l'autorisation d'emprunter presque 11 milliards, c'est-à-dire 10.98 milliards, auxquels viennent s'ajouter 3 milliards pour parer aux éventualités.

Chacun de nous a sa petite entreprise à administrer, en ce sens que nous gérons nos propres affaires personnelles, nous gérons les affaires familiales, nous dressons le budget domestique, et nous empruntons de l'argent à l'occasion. Si nous avons à nous adresser au directeur d'une banque pour obtenir un emprunt, le directeur nous demanderait pourquoi nous voulons emprunter, mettons, \$1,400. Qu'arriverait-il si nous répons qu'il nous faut \$1,100 pour honorer certains engagements—et nous comprenons certains des engagements décrits dans le budget dont nous sommes saisis—plus \$300 pour parer à des éventualités sans dire en quoi elles peuvent consister? Je ne suis pas sûr que le banquier apprécierait les documents que nous lui fournirions pour justifier la demande de prêt. C'est pourtant bien ce que fait le gouvernement. La seule différence, c'est que le gouvernement en l'occurrence demande aux contribuables canadiens d'agir comme banquier sans leur dire, par l'intermédiaire des membres élus du Parlement, ce qu'il compte faire de cet argent. Je reviendrai là-dessus plus tard.

● (2120)

On peut imaginer toutes sortes de fins auxquelles le gouvernement pourrait utiliser cet argent. Ce qui me semblerait sensé et qui obtiendrait notre approbation—je ne dis pas une approbation totale, car étant donné la nature de l'opposition, je crois que nous nous opposons parfois pour le plaisir de nous opposer—ce serait que le gouvernement, s'il avait besoin de fonds supplémentaires dans huit ou neuf mois, juge bon de faire confiance aux députés et revienne nous en parler. Nous